

Conseil de Laboratoire du 16/02/2018

Compte-rendu

Membres présents : Benoit SEVI, Muriel TRAVERS, Amaury GRIMAND, Bénédicte GEFFROY, Benoit JOURNE, Hicham ABBAD, Florent SARI, Hicham ABBAD, Jean-Baptiste BONNIER, Thomas VALLEE, Olivier DARNE, Frantz ROWE, Sonia EL-MAJOUB, Audrey THORAVAL (remplacement de Gaëlle RODRIGUEZ), Wafa BOUAYNAYA.

Les excusés : Dominique BARBELIVIEN, Laurent BARANGER, Raphaël SUIRE.

Ordre du jour :

1. Examen Candidature Membre Associé de Jan Hayes
2. Classement des dossiers Appel Internationalisation (2ème période 2018 : 1er mai – 31 août)
3. Classement des dossiers co-financement de thèses Région
4. Point Évolution et Gestion du Budget
5. Restitution Discussions Pôle DEGS
6. Procédure Allocations Doctorales EDGE
7. Statut Membres Associés
8. Axes de recherche : point d'étape
9. Questions Diverses (procédure CSI, HDR, etc.)

1. Examen Candidature Membre Associé de Jan Hayes

EC de l'Université de Melbourne dont l'activité s'inscrit dans l'axe ETS, elle est ingénieure et praticienne dans la gestion des risques professionnels.

Décision : la candidature est acceptée à l'unanimité.

2. Classement des dossiers Appel « Internationalisation des laboratoires de l'Université de Nantes » (2ème période 2018 : 1er mai – 31 août)

La direction attire une nouvelle fois l'attention sur le fait qu'il est important pour le laboratoire de faire remonter systématiquement un nombre significatif de dossiers à ces appels. Un nombre important de demandes de financement sont en outre transmises directement au laboratoire, sans tentative de

cofinancement. De façon générale, une demande de cofinancement devrait être remontée en même temps que la demande au laboratoire.

Subvention pour un EC : 700€. Environ la moitié pour un doctorant.

Décision :

1^{er} : Aurélie GIRARD

2nd : Zied MANI

3^{ème} : Brigitte CHARLES-PAUVERS

4^{ème} : Magali TRELOHAN

5^{ème} : Benoît SEVI

Argumentaire : L'AIM fait partie des colloques sur lesquels le laboratoire souhaite être représenté.

3. Classement dossiers co-financement de thèses Région

- Transport maritime : Changement climatique et contraintes environnementales: Quelles conséquences pour l'organisation du transport maritime de demain ?
Directeur de thèse : Thomas Vallée / Candidat potentiel : Marie-Sabine Saget
- Eau : Vers une gestion coopérative de l'eau ? Applications d'un système multi agent et d'un protocole expérimental comme outils d'aide à la décision pour la répartition de la ressource
Directeur de thèse : Thomas Vallée / Candidat potentiel : Pauline Pedehour
- Revenu de base : L'impact du revenu de base sur le marché du travail à travers une modélisation multi-agents
Directeur de thèse : Thomas Vallée / Candidat potentiel : Aurélien Blanc

Trois candidats de qualité. Un bémol signalé concernant l'encadrement sur le sujet lié à l'économie du travail : le directeur de thèse potentiel pour le moment identifié n'est pas le plus pertinent sur le sujet. Attention, les classements sont remontés à la région sans candidat potentiel affiché.

Décision

Classement choisi à la majorité :

1^{er} Transport maritime (sujet bien ancré dans un des axes du laboratoire)

2nd Gestion coopérative de l'eau

3^{ème} Revenu de base

4. Point Évolution et Gestion du Budget

- Le budget va quasiment doubler sur les 5 prochaines années, à un rythme d'environ 15% par an, et avec une gestion en théorie pluriannuelle.

- Un remboursement indu d'environ 13k€ à l'ANR est en cours (10k€ remboursés en 2017, le reliquat en 2018). Le BUFI s'occupe de rechercher les pièces justificatives pour mettre en évidence qu'il y a erreur.
- Note concernant la thèse d'Amina Boudjemaa :
La thèse est interrompue, elle n'est plus inscrite en tant que doctorante (bien que sa thèse restera apparente sur les registres durant encore deux ans puisqu'aucun document attestant l'abandon de la thèse n'a été signé). Les 30k€ représentant le dernier tiers de l'allocation régionale sont à rembourser par l'établissement à la région. L'Université prend la moitié et charge, l'autre moitié restant à la charge du laboratoire, répartie sur 4 ans.
- Une contribution de la nouvelle Chaire GP sera ajoutée par la suite sur le budget présenté. Montant à préciser.
- Les primes prévues pour les gestionnaires du laboratoire correspondent au surcroît d'activité lié à la gestion des projets Dockside et Wanasea, et au fait que l'activité de Jean-Baptiste soit très élevée en rapport avec d'autres laboratoires de recherche. Il serait souhaitable de pouvoir renouveler cette prime chaque année.
- La ligne « Aide financière autres évènements » pourra être sollicitée au besoin (ex : Congrès AFC).
- L'IAE n'apporte plus de budget aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'une situation courante, les composantes apportent dans la majorité des cas une part de budget au laboratoire. C'est un désengagement qui va à l'encontre des déclarations faites il y a quelques mois, notamment devant l'HCERES, mais qui s'explique par la situation déficitaire de la composante.

Décision : Le budget est voté à l'unanimité.

5. Restitution Discussions Pôle DEGS (Droit Economie Gestion Sociologie)

Chaque pôle doit construire un projet présentant une dimension « qualité de vie », une dimension « formation » et une dimension « recherche ».

Constat : il existe une grande disparité des modes d'évaluation de la recherche entre les disciplines regroupées au sein du futur pôle DEGS, ce qui ne joue pas en faveur des disciplines représentées au LEMNA.

Un groupe de travail « Gouvernance » au sein de l'UN s'intéresse actuellement à la manière dont les pôles seront gérés et à leurs liens futurs avec la présidence.

6. Procédure Allocations Doctorales ED EDGE

Cadre particulier facilitant pour le LEMNA : un seul laboratoire nantais pour une ED.
Une allocation financée par l'ED EDGE pourrait être attribuée au laboratoire.

Calendrier/modalités du concours :

- en mars : les directeurs de thèse potentiels font remonter des sujets
- les sujets sont ensuite sélectionnés par une commission spécifique. La difficulté est de ne faire remonter qu'un sujet (peut-être possibilité d'en choisir deux, en cas de désistement du premier candidat). Nécessité d'instaurer un système de barème détaillé pour faciliter un classement objectif.
- Mi-juin : Auditions des candidats. Habituellement réalisées début juillet, cela risque de poser problème d'avancer cette étape de 15 jours (difficultés rencontrées pour l'obtention des notes de M2).

Echanges autour de la lourdeur administrative de ce processus :

- Trop de strates dans les sélections, trop de commissions ad-hoc.
- Ajouter des strates de sélection au niveau de l'université et faire des appels d'offres internationaux ajoute une déperdition d'énergie et de la difficulté pour savoir qui on recrute puis en second lieu placer les étudiants de Nantes.
- On regrette que l'uniformisation des écoles doctorales implique l'uniformisation des processus qui ne tient pas compte de la diversité des disciplines.

L'idée selon laquelle plus on ouvre la concurrence et meilleure sera la sélection, n'est pas forcément une réalité. Cela aurait du sens si les moyens alloués étaient à la mesure du déploiement d'énergie que ceci demande. Les procédures imposées sont parfois démesurées pour le nombre de bourses allouées in fine. La question de l'efficacité de ce processus est posée.

Décision

Suite aux échanges mettant l'accent sur la lourdeur administrative de ce processus, la mention suivante (votée à l'unanimité moins 3 voix) est à faire remonter à l'ED :

« Un certain nombre de membres du conseil de laboratoire regrette l'uniformisation des processus. Le principe du concours ouvert à l'extérieur ne doit venir qu'en seconde solution après la première solution, la plus efficace, qui est celle qu'un directeur de thèse potentiel ait déjà identifié un sujet et un candidat au doctorat. »

7. Statut Membres Associés

La direction propose de modifier le statut actuel de membre associé, de manière à ce que tous les EC en postes dans les établissements avec qui nous avons une convention et qui demanderaient à intégrer le LEMNA, puissent être acceptés comme membre permanent.

Pour mémoire : le statut de membre associé fut créé lors de la direction par François Charles Wolff.

Note : Part chercheurs attribuée de fait aux personnels permanents (les EC IAE sont d'office titulaires)

Décision : Ils seront tous considérés comme permanents

8. Axes de recherche : point d'étape

Le retour des membres du laboratoire est plutôt positif concernant les nouvelles catégories d'axes proposées.

Les membres du laboratoire seront prochainement consultés pour se prononcer sur les 4 grands volets pré identifiés, qui restent à ce stade ouverts à la discussion (attention, il ne s'agit pas des intitulés des axes) :

- Travail, RH, économie du travail
- Energie, environnement, mer
- Finance de marchés, finance d'entreprise, gouvernance d'entreprise, comptabilité, contrôle
- Numérique, systèmes d'information, logistique

Demande d'ONIRIS : il serait souhaitable que les thématiques « innovation » et « agro-alimentaire » apparaissent clairement dans les axes du LEMNA.

Réponse du laboratoire : il sera difficile d'afficher clairement ces mots-clés dans un axe principal, peut-être plutôt en sous-axes.

Autres remarques :

- le questionnement reste ouvert pour certains membres quant au nouveau découpage proposé.
- au lieu d'identifier les axes par des mots clés, la possibilité de formuler des objectifs de recherche (qui feraient alors écho à de plus vastes programmes) pourrait être intéressante en termes de communication.

9. Questions diverses (procédure CSI, HDR, etc.)

CSI : Inquiétude exprimée sur l'information reçue quant au comité de suivi individuel des doctorants (semble une lourdeur).